

Montigny

notre commune

LE JOURNAL - 393 - DÉCEMBRE 2023



Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE



Bonnes
fêtes !



Ville de
Montigny
Lès Cormeilles

COSEC



Pendant les travaux



Après les travaux

Le parquet de la halle des sports du COSEC, rue Auguste-Renoir, a été entièrement rénové par la Ville du 23 octobre au 3 novembre dernier. Le parquet a été poncé, verni et les tracés des terrains sportifs ont été refaits en respectant les dernières réglementations. Parmi les évolutions notables : les points de corner ont été marqués pour le foot en salle et un terrain central a été délimité pour les matchs de championnat national du club de volley-ball.

RUE JACQUES-VERNIOL



Les deux feux verts « récompenses » sont désormais installés et actifs, rue Jacques Verniol, au niveau du passage piéton en contre-bas de la Source. Le feu passe automatiquement au vert dès lors qu'un véhicule respecte la limitation à 30km/h à son approche. Brûler un feu est passible d'un retrait de 4 points sur le permis de conduire et d'une amende de 135 euros.

FLEURISSEMENTS



Le service des espaces verts a planté en novembre de nombreuses fleurs bisannuelles, sur le terre-plein central avenue des Francs, ainsi qu'au niveau du boulevard Victor-Bordier. Une soixantaine d'arbres ont également été mis en terre rue Serge-Launay. Quelque 500 arbustes seront encore plantés quartier Lalanne au cours de l'hiver. Résultat visible au printemps prochain !

TRAVAUX À VENIR

La Grande Rue fermée le 10 décembre

La circulation de tout véhicule (hors services de secours) sera interdite Grande Rue, entre la rue Fortuné Charlot et la rue de l'Arche, dimanche 10 décembre 2023, de 9h à 17h. L'entreprise Occliev est autorisée à effectuer des travaux avec une grue mobile sur la terrasse de l'immeuble au 24 Grande Rue. Une déviation sera mise en place le temps des travaux.

De nouveaux boxes à vélos

De nouveaux appuis vélos vont être prochainement installés notamment aux abords des écoles, ainsi qu'un box de 2 modules à vélo sera également installé proche du COSEC. Plusieurs boxes à vélo, accessibles à la location (rubrique Mes démarches sur montigny95.fr), sont déjà installés : parvis Picasso, résidence Les Sources, place Delacroix et au village.

Plus de place au vélo



Quatre nouvelles rues seront très prochainement circulables à contre-sens pour les cyclistes : rues Albert Maquet, de la Gare, Saint-Leu et Serge-Launay. Les rues en double-sens cyclable sont des rues à sens unique au sein desquelles les cyclistes sont autorisés à circuler, toujours à droite, dans les deux sens. Un panneau de signalétique, de forme carré sur fond bleu, indiquera cette nouvelle réglementation.



RUE DES GLAISES

Les travaux d'enfouissement des câbles d'électricité et de télécommunication ont été réalisés en novembre rue des Glaises. Les travaux de réfection de la chaussée se terminent ces jours-ci. A noter que la rue passe désormais en zone de rencontre ou voirie partagée. La vitesse des véhicules y est limitée à 20km/h. La chaussée est à double sens pour les cyclistes et les piétons peuvent circuler sur la chaussée et ont la priorité sur les véhicules.



Édito

Jean-Noël Carpentier,
votre maire

JOYEUSES FÊTES À VOUS !

Comme en fin d'année dernière, le monde est encore touché par le malheur de la guerre. Il faut impérativement trouver les voies de la paix.

En France, l'actualité est toujours marquée par les difficultés économiques : la crise énergétique perdure, l'inflation pèse sur le pouvoir d'achat des ménages des plus modestes, bien sûr, mais aussi sur la « classe moyenne » (dont 61% des Français se disent appartenir*). 42% des Français disent ainsi s'en sortir « difficilement » avec leurs revenus*.

Certains postes de dépenses sont donc supprimés ou limités (restaurant, vacances...). Pire, le budget alimentaire devient parfois une variable d'ajustement pour certains d'entre-nous afin de s'adapter à la hausse des prix. C'est ainsi que certains Français, qui pourtant travaillent, ont l'impression aussi de perdre du terrain sur l'échelle sociale. Un sentiment de déclassement qui s'étend.

Dans ce contexte, la Municipalité se veut solidaire avec toute la population. La Commune, avec ses moyens modestes, fait beaucoup d'efforts pour préserver le pouvoir d'achat des familles en n'augmentant pas les taux communaux d'impôts locaux, en ayant des tarifs très attractifs, en mettant en place certains dispositifs « coups de pouce ».

Ainsi, par exemple en aidant financièrement les propriétaires de pavillons à rénover les façades de leurs maisons ou encore en aidant celles et ceux qui souhaiteraient acheter un arbre. Nous aidons également les copropriétés dans ce type de travaux.

De même, via le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), la Municipalité vient également en aide aux familles les plus en difficulté. Et je sais aussi combien les associations d'aide alimentaire sont précieuses en ces périodes compliquées. C'est pour cette raison que la Ville a décidé de les soutenir, modestement, encore un peu plus.

Vous le voyez nous avons fait le choix de gérer notre Commune en tenant compte de la réalité de la vie quotidienne de ses habitants. Nous assumons nos principales prérogatives confiées par l'Etat dans le cadre de la décentralisation (gestion des écoles, propreté, état-civil, prévention...) mais nous assumons aussi nos arbitrages budgétaires en faveur du pouvoir d'achat des Ignymontains, encore plus en cette période d'inflation.

Avec la Municipalité, je vous souhaite à toutes et à tous de très belles fêtes.

* d'après une étude très récente de l'IFOP pour la Fondation Jean Jaurès et l'agence Bona Fidé

A VOS AGENDAS !



**Vendredi 8 et
samedi 9 décembre**

Le Téléthon à l'espace
Léonard-de-Vinci.



Vendredi 8 décembre

Début des illuminations de
Noël (jusqu'au vendredi
12 janvier 2024).



Samedi 16 décembre

Banquet des retraités à
l'espace Léonard-de-Vinci
(sur invitation)

SOMMAIRE

2

AMÉNAGEMENT

Feux récompense, rénovation du COSEC, plantations, rue des Glaises...

4,5

RETOUR SUR

La mobilisation contre les violences faites aux femmes, le 11 novembre, Halloween, les ateliers d'aide à l'arrêt du tabac

6,7

DOSSIER

Retrouvez l'agenda des festivités de fin d'année

8

ACTUALITÉ

Le Téléthon s'annonce musclé !

9

ACTUALITÉ

Zoom sur le réaménagement du bois des Feuillantines

12

HISTOIRE

Il était une fois... les mariages

13

ÇA BOUGE ET AGENDA

Le Syndrome du banc de touche : un spectacle exceptionnel à Picasso

14

TRIBUNES

15

A SAVOIR

Dons du sang, cérémonie des nouveaux arrivants, recyclage des sapins...

N° 393 Décembre 2023

Montigny notre commune, journal d'informations municipales et locales de Montigny-lès-Cormeilles.
8, rue Alfred-de-Vigny 95370 Montigny-lès-Cormeilles
Tél. : 01 39 31 38 20.

Mail : communication@ville-montigny95.fr

Directeur de la publication : Jean-Noël Carpentier

Rédacteur en chef : Charles Centofanti

Rédaction : Claire Simiana, Delphine Boussam,

Alexis Chartier,

Photographies : Service Communication,

Exécution graphique :

Amandine Girard - ag-graph@live.fr

Fabrication : Imprimerie RAS 01 39 33 01 01

Tirage : 9800 exemplaires

RETOUR EN IMAGES



Halloween : même pas peur !

Dans la cadre d'Halloween, le 31 octobre dernier, l'accueil de loisirs Paul-Bert a proposé diverses animations aux enfants : théâtre d'ombres chinoises, maquillages, créations originales... Miloud Goual, adjoint au maire en charge des affaires scolaires et périscolaires, leur a rendu visite et s'est essayé à quelques percussions pour l'occasion.



Les tout-petits à la bibliothèque Georges-Brassens

Les assistantes maternelles de la crèche familiale se sont rendues à la bibliothèque Georges-Brassens, le 16 novembre dernier, pour une séance réservée aux enfants. Ces derniers ont pu apprécier les comptines adaptées à leurs âges, lues par Sandrine, l'animatrice jeunesse. Ce travail partenarial entre la bibliothèque et la crèche familiale permet aux enfants de découvrir l'établissement et de faire un premier pas vers la lecture.



Venir à bout du tabac

Huit habitants participent, depuis la mi-novembre et jusqu'au 19 décembre prochain à l'école Yves-Coppens, à un groupe d'entraide pour arrêter de fumer. A l'initiative du service Prévention de la Ville, en partenariat avec la Ligue contre le cancer du Val d'Oise, cette initiative est gratuite et animée par des professionnels (psychologue, diététicienne, sophrologue, tabacologue, professeur de sports).



11 novembre

La cérémonie commémorative de l'armistice du 11 novembre a réuni M. le maire, Jean-Noël Carpentier, Thibault Petit, conseiller municipal délégué aux cérémonies commémoratives et de nombreux élus. La cérémonie a aussi été marquée par la participation de nombreux jeunes du CMEJ.



La tempête Ciarán mobilise les agents

Le passage de la tempête Ciarán n'a pas épargné Montigny dans la nuit du 1^{er} au 2 novembre dernier. Les services techniques ont effectué plus d'une vingtaine d'interventions pour sécuriser et retirer les branches et les quelques arbres tombés sur la voie publique.

Près de 300 personnes ont défilé en musique dans les rues de Montigny, vendredi 24 novembre dernier, répondant à l'appel à se mobiliser contre les violences sexuelles et sexistes lancé par la Ville.



Tous unis contre les violences faites aux femmes !

Les 24 et 25 novembre derniers, toute la Ville s'est mobilisée pour faire cesser le fléau des violences faites aux femmes.



Jean-Noël Carpentier, maire, en compagnie d'Amélie Étasse.

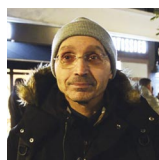
« Je suis ravie de voir qu'il y a chaque année de plus en plus de jeunes à cette manifestation. Cela me réchauffe le cœur, c'est grâce à vous que les choses vont changer ! Je me réjouis aussi qu'une aide financière d'urgence ait été débloquée par l'État à partir du 1^{er} décembre (600€ en moyenne selon le Ministère des Solidarités) avec un accompagnement personnel pour chaque femme ayant pris la décision de partir pour fuir la violence. Les choses sont en train de bouger. »

Amélie Étasse,
marraine de l'événement

C'est vous qui le dites !

« Mon fils Mayes, membre du Conseil municipal des enfants et des jeunes, a tenu à être présent ce soir et nous a tous mobilisés. On ne parlait pas assez avant de ce sujet, il y a quelques années. Je pense que c'est bien que la parole se libère, il ne faut pas banaliser. Personne ne devrait mourir. »

Lounis Slifi,
habitant de Montigny



« Il était très important pour moi d'être présente à la marche. Etant bénévole pour l'asso Mon Âme sœur, c'est un sujet d'actualité que je suis tous les jours et auquel je suis sensible depuis le lycée. J'irai aussi à la marche organisée par le collectif féministe Nous toutes à Paris, avec un groupe d'amis. »

Amélie Woivré,
bénévole au sein de l'association Mon âme sœur.



« J'ai participé avec un petit groupe de jeunes à la fabrication de l'arbre à vœux que nous avons présenté à l'arrivée de la marche contre les violences. Nous avons mis deux semaines à le construire. L'idée c'est que les gens écrivent leur souhait et l'accrochent ensuite. Le résultat est magnifique. Cela me touche car ce problème des violences conjugales peut arriver à n'importe qui. »

Hussein Doumbia,
Ignymontain mobilisé par l'association Aiguillage



FÊTES DE FIN D'ANNÉE !

Demandez le programme !

En décembre, la magie de Noël s'empare de Montigny. Zoom sur les animations festives à ne pas manquer.

→ Une ressourcerie pour faire le plein de bonnes affaires !

Vous cherchez des idées de cadeaux de Noël à petits prix ? Et si vous faisiez un geste pour la planète en achetant des jouets et livres pour enfants d'occasion ? Suite à la collecte organisée en novembre, la Ville vous propose de venir à la ressourcerie de Noël, mercredi 6 décembre de 16h à 19h, à l'Atelier (local situé parking Van-Gogh, à gauche du bureau de Poste Picasso). Des emballages cadeaux vous seront proposés. Cette initiative est menée en partenariat avec les bailleurs sociaux de la commune et l'association Aiguillage. Un repair café sera également accessible, ainsi qu'un atelier de fabrication de biscuits de Noël, un autre de réparation de vélo, un stand de fabrication baumes à lèvres et de boules à neige... Toutes les recettes seront reversées à l'association Force T Montigny 95, au profit de l'AFM-Téléthon.



06
DÉC

→ Spectacle et père Noël vert salle René-Char

Le Secours Populaire de Montigny organise, pour les 226 familles qu'il accompagne, un spectacle ludique et artistique de fabrication de ballons, mercredi 6 décembre à 15h salle René-Char. Ce spectacle sera suivi du passage du père Noël vert, d'une remise de cadeaux aux enfants et d'un goûter.

06
DÉC

→ Concert de l'école municipale de musique

L'école municipale de musique, théâtre et danse vous propose un concert de Noël gratuit, vendredi 8 décembre à 20h (ouverture des portes à 19h45) au Centre culturel Picasso, rue Guy-de-Maupassant. L'orchestre à cordes, les chorales, l'harmonie fanfare, l'orchestre de guitares classiques, la classe de chant moderne... Tous participeront !

08
DÉC

→ Lumières et boîte aux lettres du Père Noël

Du 8 décembre au 12 janvier, Montigny va revêtir ses plus beaux habits de lumière. Plus de 86 000 points lumineux seront répartis sur les axes et places les plus fréquentés. Des décorations en plastique recyclé, munis de LED basse consommation pour limiter au maximum le bilan carbone du projet tout en préservant la féérie de Noël. A noter, comme chaque année, une boîte aux lettres lumineuses réceptionnera tous les courriers pour le Père Noël à l'entrée de la mairie Picasso.

08
DÉC



16
DÉC



→ Un spectacle pour les tout-petits

Le service municipal en charge de la petite enfance convie les enfants de 1 à 5 ans, accompagnés de leurs parents, à venir assister au « Cadeau de dernière minute », samedi 16 décembre à 10h15 au Centre culturel Picasso. Un conte musical de Noël de la compagnie Zébuline et la Manufacture des Abbesses. Spectacle gratuit, réservé aux enfants qui fréquentent les structures d'accueil de la commune.

Sur réservation auprès du service Petite enfance : 01 30 26 30 26.



16
DÉC

→ Le banquet de Noël des seniors

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) organise le traditionnel banquet de Noël, samedi 16 décembre à 12h30, espace Léonard-de-Vinci. Tous les retraités ignymontains y sont conviés. Au programme : repas de fête, après-midi dansante... Un temps de partage et de convivialité. **Sur inscription, auprès du service retraités au 01 30 26 30 26.**

→ Noël des animaux

L'école du chat libre du Parisis organise un Noël des animaux, samedi 16 décembre de 10h à 18h au magasin La Vie Claire, 112 boulevard de Pontoise, à Montigny. L'objectif : récolter des fonds qui seront redistribués aux associations de protection animale et récolter du matériel pour adoucir le séjour des animaux dans les refuges (serviettes éponges, gants, torchons, couvertures polaires, couettes synthétiques, harnais, laisses, gamelles, paniers...). **Plus d'infos par e-mail : ssociation@cadredeviefrettois.com**

16
DÉC



Venez décorez les sapins de la ville !



Tous les enfants sont invités à venir décorer les sapins de la commune installés par le service des espaces verts, **mercredi 13 décembre de 15h30 à 17h30**. Trois points de rendez-vous : parvis Picasso, place Lucy et devant l'église Saint-Martin au village. Chacun est invité à apporter la décoration de son choix. L'école de musique sera présente parvis Picasso et fera un mini-concert de chants d'hiver.



→ Séance photos avec le Père Noël

La MLC a invité le Père Noël (et la mère Noël !) **dimanche 17 décembre** à partir de 15h30 à l'espace Nelson-Mandela. Les enfants auront la possibilité de faire des photos gratuitement avec le Père Noël dans un décor féérique. Chocolat chaud, barbe à papa, pop-corn (petite participation).

Judi 28 décembre après-midi, la MLC convie les 6-13 ans à venir confectionner des objets de décoration pour embellir la table du jour de l'an. Au programme : goûter, jeux, danses. **Mardi 2 janvier**, les 3-7 ans pourront assister à une lecture de conte, créer des objets rigolos et profiter d'un goûter et de jeux. Et jeudi 4 janvier, un atelier pâtisserie attendra les 6-13 ans, suivi d'un goûter et de diverses animations. Participation 4€ adhérent, 5€ ignymontains. **Infos et réservation auprès de la MLC : 01 75 40 91 01.**

17
DÉC



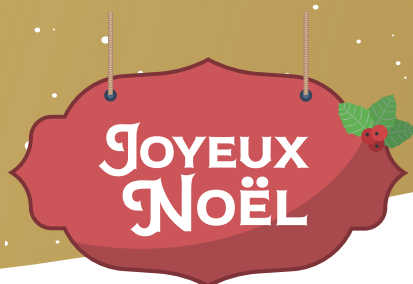
→ Le Père Noël en visite sur le marché

Les commerçants du marché alimentaire feront venir le père Noël samedi 23 décembre de 8h30 à 13h sur le parvis Picasso. Un animateur fera gagner des bons d'achats de 5€ et des chocolats seront offerts aux enfants.

23
DÉC

→ Le Père Noël à la piscine

Oh oh oh ! Samedi 23 décembre, de 14h à 16h, l'Agglomération du Val Parisis fera venir le Père Noël à la piscine de Montigny, rue Auguste-Renoir. A partir de 6 ans. Entrée libre, tarifs piscines.



A man with a beard and white headband, flexing his arm and giving a thumbs up, surrounded by balloons and a measuring tape.

L'objectif de cette journée conviviale et solidaire ? Faire progresser la recherche médicale sur les maladies rares. Zoom sur les animations et défis.

Cette année le Téléthon sera musclé ! Dès 14h, il sera possible de participer à des défis sportifs. Vélo, rameur, tapis de course... Ces trois stands seront en libre accès, pour la bonne cause : l'agence immobilière La Résidence s'engage à reverser un don au Téléthon en fonction de la distance que vous parcourrez. En parallèle, il sera possible d'acheter des tickets d'activités (1 euro le ticket) pour la boxe, le tir à l'arc, le basket-ball et le radar de tirs. Si vous réalisez 3 de ces défis sportifs, vous gagnerez le droit de participer au tirage au sort, pour remporter une draineuse électrique pliable (pour adulte).

« Si nous pouvons dépasser les 20 602 euros de dons de l'an dernier, ce serait super », espère Gaëlle Guégan, présidente de Force T Montigny 95 qui rassemble 50 bénévoles, « il faut continuer de donner pour cette cause. Les maladies rares concernent 3 millions de personnes en France et les dons au Téléthon ont permis de faire émerger des thérapies innovantes mais aussi de trouver des traitements pour d'autres maladies ».

A 14h30, les enfants des accueils de loisirs ainsi que des élèves du collège Camille-Claudel proposeront un spectacle de danse, en accès libre. Venez les encourager ! L'association Bunx et le budo club de Montigny feront également des démonstrations. Pour patienter pendant l'entracte, une vente aux enchères de peintures, de street-art et de décorations sera proposée.

Tout au long de l'après-midi, chacun pourra profiter de la buvette (crêpes, barbes à papa...) et de différents stands : maquillage, vente de créations, personnalisation de totebags, parcours motricité (pour les 3-4 ans), vélo smoothie, photographies personnalisées (photobooth)... N'hésitez pas à vous prendre en photo, en famille ou entre amis !



AFMTELETHON

INNOVER POUR GUÉRIR

**BET9
DÉCEMBRE
2023**

MUSCLE

TON TÉLÉTHON

SAMEDI 9

DÉCEMBRE 2023

**TOUS LES PROFITS SERONT RÉVERSÉS À L'AFM-TÉLÉTHON,
POUR FAIRE AVANCER LA RECHERCHE MÉDICALE.**

DÉ 9H À 12H30
MARCHE ALIMENTAIRE, PAVIS PICASSO

- Vente de créations, de confitures, de livres et de tickets de tombola



DÉ 14H À 18H
ESPACE LEONARD-DE-VINCI, RUE AUGUSTE-RENIOR

- Défis sportifs – Prévoir une tenue adaptée
- Ventes de créations originales
- Animations (photobooth, vélo smoothie, personnalisation de « tote-bag », trampoline...)
- Ventes aux enchères
- Tombola



1€ = 1 ticket
10€ = 12 tickets



Montigny
Les Corbeilles

Nous vous remercions pour votre soutien (Bénévoles - Angélie, BBAK - Caroline, Clara la Digne PS, Clém Factory, EDEN PARK FIANC - Constance Pariz, Jeanne Lucile SPACES, Les pages Bleues d'Alsace, LUDIC - Cécilia, MUSEUM DU JARDIN des Plantes de France, Nicolas Gaudin, Pierre-Henri POISSON, Raphaël Leclercq, Zina de Tilly la Châtellaine).

Vendredi 8 décembre, le service jeunesse organise une soirée gaming au profit du Téléthon. Rendez-vous de 19h à minuit, au SMJ, espace Nelson-Mandela. Au programme, deux tournois : Mario Kart 8 et Fifa. Tarif (au profit du Téléthon) : 6€, 10€ avec formule repas.

Pour clôturer la journée, à 17h, place à la tombola ! Parmi les gros lots, un ordinateur portable HP 17 pouces, un i-pad 6 (128 Go gris), une console Nintendo switch sport, des chèques cadeaux. Les tickets sont en vente auprès de l'association Force T Montigny (forcetmontigny95@gmail.com) et le samedi 9 décembre matin sur le marché Picasso ou sur Hello Asso (plus.d'infos sur montigny95.fr).

Adjointe au maire en charge des associations et du vivre ensemble.

3 millions de Français souffrent d'une maladie rare et l'errance diagnostique est pour eux une véritable épreuve. Le Téléthon permet de faire progresser chaque année la recherche scientifique et de développer des thérapies innovantes. Au-delà de cet enjeu médical, il s'agit aussi pour Montigny d'organiser une belle fête populaire, conviviale et solidaire.

La mobilisation s'accroît à Montigny autour du Téléthon. L'association Force T fédère tout au long de l'année autour de cette cause de santé publique. Les associations sportives et culturelles de la ville participent à cette mobilisation en répondant présent pour proposer des activités et défis sportifs. Nous avons fait en sorte que cette journée soit une fête, accessible au plus grand nombre et je compte sur la mobilisation des Ignymontains pour démontrer qu'à Montigny la solidarité est dans notre ADN.



Si vous avez des bouchons en plastique, vous pouvez en faire dons au Téléthon. L'association *Un bouchon, une espérance* organise une collecte à l'accueil de la mairie Picasso. Une opération menée en partenariat avec la Ville et Force T Montigny 95. Selon le volume collecté, *Un bouchon, une espérance* fera ensuite un don au profit de l'AFM-Téléthon.



Questions à Hafid Labassen

*Conseiller municipal
délégué à la propreté des
espaces publics et à l'entre-
tien des espaces verts*

Pourquoi avez-vous décidé d'ouvrir le bois au public ?

Nous nous sommes engagés dans le contrat communal à ouvrir au public le bois des Feuillantines. Cela s'inscrit dans la volonté municipale de végétaliser la ville et de préserver les espaces verts et boisés existants, en les entretenant et en plantant de nouveaux arbres. Le bois des Feuillantines constituera un nouvel espace de respiration et de détente au village.

Des jeux seront-ils installés ?

Nous n'installerons pas de jeux pour préserver l'aspect naturel et sauvage du bois. En revanche, ce sera un nouveau lieu de promenade, avec un chemin piéton, quelques bancs et un espace de pique-nique. Tous les Ignymontains pourront s'y rendre pour flâner ou découvrir la faune et la flore locales.

BOIS DES FEUILLANTINES

Le réaménagement va débuter

Blotti entre la rue de Bellevue et le nouveau parking rue Fortuné-Charlot, le bois des Feuillantines s'apprête à retrouver de sa superbe ! A partir de janvier 2024, le parc des Feuillantines sera réaménagé, avec comme souci principal de préserver au maximum son aspect sauvage et naturel, notamment son imposant marronnier centenaire. Cet espace boisé classé (EBC) de 6400 m², protégé dans le Plan local de l'urbanisme, est un véritable poumon vert, révélera ainsi l'étendue de son potentiel environnemental : sa prairie, ses fleurs, ses arbres qui ont poussé naturellement (Robinia pseudoacacia, Acer pseudoplatanus, Acer platanoides, Prunus avium...) et ses variétés ornementales liées à l'ancienne occupation des lieux (Aesculus hippocastanum, platanus acerifolia...).

Un cheminement piéton

Une allée piétonne d'un peu plus d'un mètre de large reliera le parking des Feuillantines à la rue de Bellevue, avec la création d'un accès au niveau de l'église Saint-Martin. Le cheminement principal sera éclairé la nuit, avec une intensité limitée pour préserver les écosystèmes. Cette transformation vise à redonner un rôle structurant à ce bois dans le quartier et à contribuer à tisser des liens avec son voisinage.

Un parcours pédagogique

Un verger sera planté au niveau de la prairie située côté Ouest, à proximité des logements existants. Un parcours pédagogique de découverte de la faune et de la flore sera également créé, sous la forme d'une boucle dans la partie boisée. Un observatoire de la faune est aussi prévu dans le projet, ainsi que des panneaux illustrés qui jaloneront le parcours.

Un espace de rencontre

Des bancs et tables en bois agrémenteront l'espace de rencontre prévu au centre du parc. Cet aménagement permettra de se détendre, d'échanger ou de faire une pause lors d'une promenade. Le bois, dont l'ouverture au public est prévue au printemps 2024, sera ouvert 7 jours sur 7 en libre accès.



Projection de la promenade piétonne.



Vaccination, mode d'emploi

Grippe, Covid-19, DTP... On vous explique tout ce qu'il faut retenir sur les vaccins obligatoires et ceux recommandés par le ministère de la Santé.

La vaccination, comment ça fonctionne ?

En cas de contact avec un microbe, notre système immunitaire reconnaît certaines parties du microbe (virus, bactérie...) et réagit pour le neutraliser. Cela permet de guérir mais aussi de renforcer les protections naturelles puisque notre corps conserve souvent une mémoire du microbe.

Pourquoi est-ce important de se faire vacciner ?

En France comme dans le monde, la vaccination protège des maladies infectieuses graves : « elle permet de protéger chacun d'entre nous contre les microbes à l'origine de maladies infectieuses mais également d'éviter la propagation de la maladie à l'ensemble de la population », indique l'assurance maladie. Un exemple : tandis que 1000 décès dus au tétanos étaient déclarés en 1945, ce nombre est tombé à 171 en 1995 et aujourd'hui la maladie a quasiment disparu.

Quels sont en France les vaccins obligatoires ?

Pour les enfants nés avant 2018, il est obligatoire pour aller à l'école d'être vacciné contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite (DTP). Pour les enfants nés à partir du 1^{er} janvier 2018, l'obligation s'étend à 11 maladies : la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite, la coqueluche, l'Haemophilus influenzae b, l'hépatite B, le pneumocoque, le méningocoque C, la rougeole, les oreillons et la rubéole (vaccin « ROR »). Plus de 70% des enfants en France sont actuellement vaccinés contre ces 11 maladies, sachant que pour une protection collective, la couverture vaccinale devrait être de 95%.

Et le vaccin contre le papillomavirus ?

La vaccination contre le HPV (Human Papilloma Virus), responsable de 6000 nouveaux cas de cancers et de 30 000 lésions précancéreuses du col de l'utérus chaque année, est fortement recommandée pour les jeunes filles et les garçons de 11 à 14 ans. Celle-ci permet d'éviter jusqu'à 90 % des infections graves. Chez les adultes, des vaccinations sont également obligatoires pour certains métiers comme les personnels de santé.

Des rappels sont-ils nécessaires ?

Il est indispensable de mettre régulièrement à jour ses vaccins tout au long de sa vie pour être protégé. Pour les adultes, un rappel « DTP » est nécessaire tous les 20 ans : à 15 ans, 45 ans, 65 ans puis tous les 10 ans à partir de 65 ans. A 25 ans, le rappel concerne également la coqueluche. Le vaccin contre la méningite à méningocoque C est vivement recommandé, avec un rattrapage à 24 ans. Pour la Covid-19, un rappel est recommandé pour les 12 ans et plus. Les plus fragiles peuvent recevoir une seconde dose de rappel.

Vaccination : êtes-vous à jour ?

2023
calendrier simplifié
des vaccinations

Âge approprié	1 mois	2 mois	3 mois	4 mois	5 mois	11 mois	12 mois	16-18 mois	6 ans	11-13 ans	14 ans	25 ans	45 ans	65 ans et +
BCG														
DTP														Tous les 10 ans
Coqueluche														
Hib														
Hépatite B														
Pneumocoque														
ROR														
Méningocoque C														
Rotavirus														
Méningocoque B														
HPV														
Grippe														Tous les ans
Zona														

Faut-il se faire vacciner contre la grippe ?

La campagne de vaccination contre la grippe saisonnière se déroule depuis le 17 octobre dernier et jusqu'au 31 janvier prochain. Le virus évoluant chaque année et touchant entre 2 et 6 millions de personnes chaque hiver, la vaccination annuelle est recommandée pour les personnes présentant un risque de développer une forme grave : les personnes âgées de 65 ans et plus, les personnes souffrant de certaines maladies chroniques, les femmes enceintes, les personnes souffrant d'obésité, les personnes séjournant dans un établissement de soins de suite, les professionnels de santé et les professionnels au contact de personnes à risque. A noter qu'il est possible de se faire vacciner en même temps contre la Covid-19, recommandée pour tous à partir de 5 ans avec 2 doses.

Les vaccins sont-ils remboursés ?

Le vaccin « ROR » est pris en charge à 100% par l'Assurance maladie pour les enfants et les adolescents. Les vaccins contre la Covid-19 le sont également. Les vaccins contre les autres maladies citées sont remboursés à 65% sur prescription médicale et, en général, les mutuelles remboursent la part restante.



PENSEZ À LA VACCINATION PUBLIQUE !

La Ville organise chaque mois des séances de vaccinations publiques gratuites à l'attention de tous les Ignymontains dès 6 ans. Les prochaines séances de vaccinations, assurées par le Dr Vial, auront lieu les mercredis 13 décembre 2023 et 17 janvier 2024 de 17h30 à 19h au 13 bis rue Elsa Triolet. Se munir de son carnet de santé ou de vaccinations.



Une question ? Parlez-en à votre médecin, votre pharmacien, votre sage-femme ou votre infirmier. Pour en savoir plus sur la vaccination : vaccination-info-service.fr

LUTTE CONTRE
LE HARCÈLEMENTLes élèves
et leurs
enseignants
mobilisés

A l'occasion de la journée nationale contre le harcèlement à l'école, le 9 novembre dernier, les établissements scolaires de la commune se sont mobilisés pour sensibiliser leurs élèves au phénomène. Jean-Noël Carpentier, maire de Montigny, s'est rendu dans plusieurs écoles et a rendu visite aux élèves des collèges Camille Claudel et Louis Aragon qui se sont « challengés » autour du meilleur projet pour améliorer le climat dans leur établissement. Certains ont écrit une pièce de théâtre, d'autres imaginé un clip de rap, d'autres encore un manga... Les écoles primaires ont aussi répondu présentes : « nous avons distribué un questionnaire pour donner la parole aux élèves et toutes les classes ont été sensibilisées », résume Anne Dijoux, directrice de l'école Van-Gogh.

◀ Photo du haut : 10 élèves du collège Aragon ont réalisé cet arbre avec des mots pour aider les victimes.
Photo du bas : M. le maire a rendu visite aux élèves du collège Claudel en pleine réalisation d'un projet visant à améliorer le climat scolaire.

Le PIJ au service
des jeunes

Ouvert en 2015, le Point information jeunesse (PIJ) est un service municipal d'accueil et d'écoute, anonyme et gratuit. Il aide les jeunes de 11 à 25 ans dans l'enseignement, la formation professionnelle, le logement, la santé, les loisirs... Tout au long de l'année, le PIJ propose des ateliers de découverte des métiers, afin d'accompagner les jeunes dans la construction de leur projet personnel et professionnel. « Accompagner au mieux le parcours professionnel et personnel des jeunes Ignymontains est une de nos missions. Nous leur avons réservé un lieu afin que chacun trouve tous les renseignements utiles au quotidien », assure Mohamed Bourrouis, maire adjoint en charge de la jeunesse et de l'insertion professionnelle. Des créneaux spécifiques sont proposés, le lundi de 14h à 17h avec une permanence Citélab sur la création d'entreprises et le jeudi de 14h à 17h avec une permanence d'aides aux victimes tenue par les Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles. Parallèlement, le FabLab, cet atelier de fabrication numérique situé dans l'école Yves-Coppens, propose des créneaux jeunes (11-15 ans) après l'école les lundis et jeudis de 17h à 19h. Les écoles peuvent également proposer des projets ou bénéficier d'ateliers les lundis et jeudis de 13h30 à 16h30. Les accueils de loisirs y ont accès les mercredis de 9h à 12h et les seniors le mercredi après-midi.

Infos et horaires du PIJ sur montigny95.fr

ÉQUITATION

Les championnats de France d'équitation 2023 – Generali Open de France, organisés l'été dernier à Lamotte-Beuvron (Loir-et-Cher), ont mis en évidence deux cavaliers ignymontains. Hugo Martins, 6 ans seulement, en classe de CE1, a remporté la médaille d'or au concours de saut d'obstacles, avec son poney Shetland dans la catégorie Poney A1. Mathilde James, 25 ans, animatrice et soigneuse au club L'Espoir de Bessancourt, a quant à elle décroché la médaille d'argent avec son poney « Ollywood de rêve » dans la discipline « Equifeel » qui juge la complicité et les interactions entre le cavalier et son animal. Une belle histoire puisque c'est avec ce poney que Mathilde a appris « il y a 15 ans » à monter à cheval : « en 2022, j'ai participé à ce même championnat. Malheureusement je me suis fait une entorse et je me suis classée 8^e. Je ne voulais pas rester là-dessus. Cette année, j'ai atteint l'un de mes rêves. »

Des cavaliers
ignymontains
distingués

Mathilde James et son poney "Ollywood de rêve"

Une aide pour le BAFA citoyen

Les Ignymontains de 17 à 25 ans peuvent bénéficier d'une prise en charge par la Ville du coût de la formation au BAFA, pour pouvoir ensuite encadrer des jeunes lors de colonies de vacances. En contrepartie, les jeunes sélectionnés s'engagent à effectuer 50 heures citoyennes. Vous êtes intéressé(e) ? Retirez le dossier auprès du service municipal de la jeunesse, avenue Aristide-Mailloil. Vous avez jusqu'au 8 décembre pour le remplir.





HISTOIRE

Il était une fois...

LES MARIAGES

« Au nom de la loi, je vous déclare unis par les liens du mariage. »

Cette phrase solennelle est prononcée près de 70 fois par an à Montigny.

Bienvenue dans la salle des mariages

Située au rez-de-chaussée de l'hôtel de ville, la salle de cérémonies accueille les futurs mariés depuis 1938. Dans les années 1970, plus d'une cinquantaine de mariages étaient célébrés chaque année, contre 65 mariages en 2022. Le 23 juin 1973, Maria et Gilles Guidec s'unissent ainsi devant Jean-Claude Deboissy, adjoint au maire de l'époque : « nous nous sommes mariés dans la salle de l'hôtel-de-ville et nous avons fait les photos dans le parc de l'hôtel de ville. Je portais une robe blanche confectionnée par une couturière de Cormeilles. C'est mon papa et mon frère qui m'ont accompagnée jusqu'à l'hôtel-de-ville. Gilles est arrivé seul de son côté au volant de sa Renault 4L beige. A la sortie de la cérémonie, les invités ont lancé du riz qu'ils avaient acheté à l'épicerie rue Fortuné-Charlot, à l'emplacement actuel de l'espace Corot. Je n'étais pas ravie car j'avais passé la consigne de ne pas en jeter justement », se souvient Maria, riveraine du parc Launay, alors âgée de 21 ans. Un demi-siècle plus tard, l'âge moyen des mariés frôle les 40 ans.



Jocelyne et Michel Le Noë, habitant allée Anatole-France, se sont unis le 6 avril 1968 à l'Hôtel-de-Ville.

La fabuleuse histoire des mariages au fil du temps

Les premiers mariages remontent à l'Antiquité. Jusqu'à la Révolution française, seul le mariage religieux était reconnu. Les registres paroissiaux tenaient alors lieu d'état civil. Mais c'est en 1792 que le mariage civil est instauré pour la première fois et qu'il devient obligatoire de s'unir civilement avant de pouvoir, pour celles et ceux qui le souhaitent, s'unir religieusement. Le mariage comporte depuis toujours un ensemble de droits et de devoirs comme la fidélité, la solidarité et l'assistance entre les époux. En 1804, le Code civil napoléonien définit les conditions du mariage qui figurent toujours au titre V, Livre I du Code civil. Il faut attendre le XX^{ème} siècle pour voir disparaître le texte selon lequel « le mari doit protection à sa femme et la femme obéissance à son mari ». Les réformes engagées essentiellement depuis 1970 ont abouti à une reconnaissance de l'égalité entre époux dans leurs rapports respectifs, à l'égard des tiers et vis-à-vis de leurs enfants et se sont efforcées de veiller à la pacification des relations conjugales et familiales... Depuis la loi du 17 mai 2013, le mariage est ouvert à tous les couples, de sexe différent ou de même sexe.



Maria et Gilles Guidec lors de leur mariage en 1973 puis lors de leur cérémonie de noces d'or en juin 2023.



Noces de diamant des époux Hamel.

Après le mariage... on renouvelle ses vœux

La Ville a pour coutume de célébrer les noces d'or (50 ans de mariage) ou celles de diamant, plus rares, qui mettent à l'honneur les 60 ans de mariage. Les dernières en date sont celles des époux Hamel en mars 2022.



La salle des mariages a été renouvelée au cours de l'été 2022. Le parquet, les peintures et le plafonds ont été refaits.

EXPO



Vous vous êtes mariés avant les années 2000 à l'Hôtel-de-Ville ? Transmettez-nous vos photos par mail (communication@ville-montigny95.fr). Une exposition sera consacrée aux mariages dans le futur musée de Montigny qui ouvrira ses portes en 2024.



Dans le prochain numéro... Retrouvez l'histoire de l'origine du nom de Montigny-lès-Cormeilles. Vous avez des photos ou des documents de ce sujet ? Adressez-les nous en nous contactant par mail (communication@ville-montigny95.fr) ou via Facebook (@Montigny95).

Foot en scène à Picasso !

Il y a 25 ans, Aimé Jacquet gagnait la Coupe du monde de football et Léa Girardet rêvait de devenir comédienne. Restée sur la touche, à l'image des joueurs remplaçants, la jeune femme décide de s'auto-titulariser. Dans son spectacle *Le Syndrome du banc de touche*, vendredi 15 décembre à 20h30 au Centre culturel Picasso, elle lance un « hymne à la loose », énergique et drôle. Rencontre.

DES PLACES À GAGNER !
LES 20 PLUS RAPIDES À S'INSCRIRE REMPORTERONT UN TICKET !



© Louis-Barsiat et Pauline Le Goff

Quel est le point de départ du *Syndrome du banc de touche* ?

J'ai créé ce spectacle à la suite d'une période de chômage. En tant que comédienne, je n'arrivais pas à travailler, j'étais à deux doigts de me reconverter... J'ai voulu me laisser une dernière chance : j'ai écrit un texte, *Le Syndrome du banc de touche*, en m'interrogeant sur la différence entre la persévérance et l'acharnement. Il existe de nombreux facteurs qui font qu'on prend un nouveau virage. Mon déclin a été de devenir indépendante et d'écrire. Le fait d'être la machine du désir, de ne pas être juste dans la posture de la comédienne qui attend qu'on lui propose un rôle, m'a sauvée. Parallèlement, j'avais très envie que cette comédienne qui galérait, le personnage principal que j'incarne sur scène, ait un mentor. J'ai tout de suite pensé à Aimé Jacquet.

Pourquoi ce parallèle avec l'entraîneur de l'équipe de France en 1998 ?

J'avais 10 ans, au moment de « I will survive » et de la victoire des Bleus en 1998. C'était un événement fondateur pour ma génération. C'est grâce à Aimé Jacquet que j'ai commencé à m'intéresser au football et aux joueurs remplaçants. Il a été licencié à deux reprises en tant que coach. On l'a beaucoup critiqué, humilié même, quand il a été nommé à la tête de l'équipe de France. Malgré tout, il était tellement passionné qu'il s'est battu et il y est arrivé. C'est une figure extrêmement inspirante.

Quel est le message que vous aimeriez faire passer avec ce spectacle ?

Un message de résilience ! Il ne faut pas avoir honte de son propre échec. Avant toute réussite, il y a un nombre incalculable d'échecs dans la vie des sportifs et des artistes. Il faut persévérer, ne pas hésiter à s'acharner.

Considérez-vous que les femmes sont encore trop souvent sur le banc de touche ?

Oui et c'était important qu'il y ait une footballeuse dans le spectacle, en l'occurrence la première gardienne de but du football club de Reims. Dans les années 1960, quand les footballeuses ont commencé à essayer de percer, on voulait régulièrement les reléguer au second plan. J'ai moi-même eu le sentiment de me retrouver sur le banc de touche, y compris par rapport à la féminité que j'incarnais. Il y a des évolutions positives dans le sport et la culture et c'est tant mieux, mais pour s'imposer, les femmes doivent encore aujourd'hui se battre deux fois plus, faire attention à leur corps, à leur apparence...

Le Syndrome du banc de touche,

vendredi 15 décembre à 20h30, au Centre culturel Picasso. Tarifs : 20,50€ (Ignymontains 15,50€, réduit 10,50€).
Réservation : billetterie.ville-montigny95.fr

MERCREDI 6

► **RESSOURCERIE DE NOËL.**
Vente de jouets et de livres pour enfants.
A l'atelier (local situé près du parking van-Gogh) de 16h à 19h

SAMEDI 9

► **TOUS MOBILISÉS POUR LE TÉLÉTHON**
Espace Léonard-de-Vinci à partir de 14h à 18h. Ouvert à tous

MERCREDI 13

► **VENEZ HABILLER LES SAPINS DE NOËL !**
Place Lucy, Parvis Picasso, parvis de l'église à partir de 15h30 (lire en p. 7)

VENREDI 15

► **LE SYNDROME DU BANC DE TOUCHE**
Centre culturel Picasso, à 20h30
Plein tarif : 20,5€ / tarif ignymontain : 15,50€ / tarif réduit : 10,50€
Billetterie en ligne sur www.montigny95.fr

SAMEDI 16

► **SPECTACLE DE LA PETITE ENFANCE – CONTE MUSICAL POUR LES 1 À 5 ANS.**
Centre culturel Picasso à 10h
Gratuit. Sur inscription (dans la limite des places disponibles) au 01 30 26 30 26.
► **BANQUET DE NOËL DES RETRAITÉS**
Espace Léonard-de-Vinci à 12h30
Sur inscription auprès du service retraités au 01 30 26 30 26

JEUDI 21

► **DON DU SANG**
Espace Léonard-de-Vinci, rue Renoir de 10h à 17h. (lire en p. 15)

Recycl'art à Corot

Du 1^{er} décembre au 17 décembre, une quinzaine d'artistes sélectionnés exposeront sur le thème du Recycl'Art. Ils proposeront soit une œuvre réalisée à partir de matériaux recyclés, soit une œuvre à dimension écologique, ou les deux. Cette exposition collective est ouverte à toutes les techniques. A découvrir ! Exposition jusqu'au dimanche 17 décembre 2023 à l'Espace Corot – Maison des talents. Ouverture les mercredis, samedis et dimanches de 15h à 18h. Entrée libre.

Club des petits historiens de l'art (atelier) :
mercredi 6 décembre de 15h à 17h.



CINÉ-RELAX

Les Trolls 3 à Picasso

Rendez-vous dimanche 17 décembre à 14h30 au Centre culturel Picasso pour la projection du film d'animation *Les Trolls 3* (1h32). Après deux films à se tourner autour pour finalement tomber dans les bras l'un de l'autre, Poppy et Branch sont officiellement en couple (#broppy) ! Alors qu'ils n'ont plus de secrets l'un pour l'autre, Poppy fait une découverte incroyable relative au passé de Branch... Cette séance intervient dans le cadre du ciné Relax, une séance de cinéma ordinaire rendue accessible aux personnes dont le handicap les exclut habituellement des lieux culturels. Tarifs : 4,30€.

Ciné ^(R)
Relax
EX CINE-MA DIFFERENCE

→ Ces textes sont publiés sans modification et les propos sont développés sous la seule responsabilité de leur auteur.

■ Majorité municipale Ensemble pour Montigny

L'éducation, l'une des priorités de la Municipalité

Les élus de la majorité sont attentifs à améliorer les conditions de travail des enseignants, des personnels de l'éducation nationale ou de la ville, et les conditions d'apprentissage de nos enfants. Depuis 2014, la Ville a mis en place un plan d'entretien, de rénovation et de réhabilitation thermique des établissements scolaires : les écoles Van-Gogh, Cézanne et Matisse ont ainsi déjà fait l'objet d'importants chantiers.

Les travaux de l'école Georges-Braque sont en cours et les permis de construire de l'extension de l'école Emile-Glay (classes, accueil périscolaire et réfectoire) et de la construction de la nouvelle école du boulevard Victor-Bordier ont été déposés suite au Conseil municipal du 28 septembre dernier.

Le développement et l'attractivité d'une ville occasionnent des besoins en accueil scolaire pour nos jeunes Ignymontains. Ces travaux de rénovation ou de construction sont des investissements très importants pour la Ville : près de 22 millions d'euros pour les trois dernières opérations précitées. De nombreux dossiers de demande de subvention sont ainsi déposés auprès des partenaires institutionnels pour nous aider à les financer. La Région, le Département et l'Etat ont répondu présents. C'est leur rôle et ils y consacrent plusieurs milliards d'euros chaque année pour toutes les communes de France.

Aussi, bien gérer une commune c'est anticiper sur cette évolution de la population. A cet effet, si notre Ville anticipe l'accroissement des effectifs dans ses écoles, la Municipalité souhaite prévenir la saturation de nos deux collèges. Nous avons déjà à plusieurs reprises sollicité le Conseil Départemental, dont c'est la responsabilité, pour prévoir la construction d'un nouveau collège qui se veut intercommunal aux abords du quartier de la Gare. Nous la demandons depuis 2018. Nous sommes rejoints par toutes les autres communes voisines. Nous réitérons notre demande et attendons une réponse positive.

A toutes et à tous de très belles fêtes de fin d'année !

Les élus de la majorité municipale

■ Groupe Agissons pour Montigny

Les aides du Département du Val d'Oise sont précieuses pour notre Ville !

Notre commune souhaite procéder à des travaux de construction d'un groupe scolaire comprenant quatorze salles de classe et une demi-pension pour un coût total de 11 250 000 € HT. Soucieux de garantir les meilleures conditions d'apprentissage aux jeunes Ignymontains, notre groupe a soutenu ce projet éducatif lors du conseil municipal.

Grâce à l'engagement de notre Conseillère départementale, Manuela Melo, nous bénéficions ainsi d'un soutien départemental exceptionnel de plus de 2 millions d'euros pour accompagner sa construction. L'octroi de cette subvention par le Département du Val d'Oise, via le dispositif Val d'Oise Territoires, souligne l'importance de la collaboration entre les différentes collectivités territoriales pour concrétiser des projets d'envergure au service de nos citoyens. Nous sommes ravis d'avoir une Conseillère départementale au sein de notre conseil municipal qui agit concrètement et intervient avec pugnacité pour le développement de notre territoire.

Nous saisissons cette opportunité pour exprimer notre gratitude envers le Département du Val d'Oise pour cet investissement précieux. Nous saluons cette démarche proactive visant à renforcer l'éducation et le bien-être de nos jeunes.

Cette subvention ne représente pas seulement un soutien financier, mais également une marque de confiance en notre Ville et en son avenir. Elle démontre notre capacité collective à investir intelligemment dans l'éducation, un pilier fondamental pour bâtir une société solide.

Nous vous souhaitons à tous de joyeuses fêtes, emplies de chaleur et de solidarité. Cette période est une occasion de se réjouir des avancées qui façonnent un avenir meilleur pour Montigny-les-Cormeilles, faisant de notre ville un endroit où il fait bon vivre apprendre.

Les élus d'opposition du Groupe Agissons pour Montigny présidé par Manuela Melo

Etat Civil

Naissances

Brancherie Gautron Victor

Castor Lewis

Delater Alaia

Fofana Ibrahim

Kluth Giovanni

Korogli Alice

Korogli Mathis

Laloudj Moussa

Seffouh Yousra

Mernissi Kayden

Talbi Hedi

Tolba Marylène

Wade Mohamed

Mariages

Bruno Raynold et

Buno Olguine

Ghondur Tsang Dhondup

et Pergo Kye Yangmo Tso

Khouili Abdelmoughit

et Khiari Sonia

Décès

Braguier épouse

Chelli Françoise

Durand épouse

Trassard Nicole

Gomes Tavares épouse

Mendes Furtado Andradina

Hadoun Marc

Jonot veuve

Dolbec Jeannine

Roué épouse

Gonçalves Marie

Smittarello Eurora

Vleminckx veuve

Mignard Louise

LOGEMENT

L'agglomération du Val Paris organise tout au long de l'année des permanences gratuites sur la rénovation énergétique et l'adaptation au vieillissement ou au handicap de votre logement. Elles sont animées par l'association SOLIHA, présente pour vous renseigner et vous conseiller sur les aides et les travaux possibles.

Ces permanences physiques sont ouvertes sur rendez-vous au 01 42 66 35 98. La prochaine permanence aura lieu jeudi 7 décembre de 9h à 12h, au centre technique municipal, 127 rue de la République.

LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME

Les permanences du bus Clémobile sont assurées chaque mercredi de 9h30 à 12h, parvis Picasso (hors vacances scolaires). L'association CLÉ (Compter, lire, écrire) propose un accueil gratuit à destination de toutes les personnes qui éprouvent des difficultés dans l'écriture, la lecture, le calcul ou encore la maîtrise des outils numériques. **Plus d'infos :** <https://assocle.fr>

DON DU SANG

L'Etablissement français du sang (EFS) et l'amicale des donneurs de sang de Montigny organisent une collecte de sang jeudi 21 décembre de 14h30 à 19h30, espace Léonard-de-Vinci (salle René-Char), rue Auguste Renoir. Prise de rendez-vous sur Internet : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr ou sur l'application « Don de sang ». Un don de sang permet de sauver trois vies, rappelle l'EFS. 69 personnes ont donné leur sang lors de la précédente collecte, dont 12 nouveaux donneurs. L'EFS remercie infiniment chacun d'entre eux.

AGENCE POSTALE COMMUNALE

L'agence postale communale, située place de la Libération, sera fermée le samedi matin jusqu'à nouvel ordre à partir du 2 décembre 2023. Tous les courriers et colis en instance sont à retirer au bureau de poste Picasso, y compris en semaine. Veuillez nous excuser pour la gêne occasionnée.

RECYCLEZ VOTRE BEAU SAPIN !

Et si vous recyclez votre sapin de Noël après les fêtes ? Du 26 décembre prochain au 21 janvier 2024, 9 points de collecte seront mis à votre disposition (retrouvez la liste complète sur montigny95.fr). Pour être recyclés, les sapins doivent être naturels bien sûr et déposés « nus », sans sac, ni décoration, ni flochage. Les sapins seront ensuite valorisés par le service en charge des espaces verts.

PRATIQUE

Mairie : 14, rue Fortuné-Charlot - BP 90237 - 95370 Montigny-lès-Cormeilles (adresse postale).

Centre administratif Picasso : 3, avenue Aristide-Maillol, 01 30 26 30 26.

Services techniques, urbanisme et habitat : • Permanence urbanisme le mardi de 14h à 19h30, 127, rue de la République, 01 30 26 30 26. • Permanence logement sur RDV (mail : logement@ville-montigny95.fr) : mardi de 13h30 à 20h et mercredi de 8h30 à 12h, 127 rue de la République, 01 30 26 30 26. **Permanences des élus :** • Permanence du Maire sur rendez-vous au 01 30 26 30 03. Les adjoints vous reçoivent sur rendez-vous, au 01 30 26 30 26 ou sur www.montigny95.fr rubrique Nous contacter (bien préciser la question qui vous préoccupe).



Accueil des nouveaux habitants

Vous avez emménagé à Montigny-lès-Cormeilles depuis moins d'un an et vous souhaitez être conviés à la prochaine réunion d'accueil des nouveaux arrivants. N'hésitez pas à vous signaler en adressant un e-mail avec votre prénom, nom, adresse et numéro de téléphone à communication@ville-montigny95.fr

PRÉVENTION VIH/SIDA

L'association AIDES a lancé le 1^{er} décembre dernier, journée mondiale de lutte contre le sida, sa nouvelle campagne de collecte et de sensibilisation nommée « Militer, Agir, Transformer ». 150 000 personnes vivent avec le VIH en France et l'épidémie continue de progresser : chaque année près de 7 000 nouveaux cas sont diagnostiqués dans notre pays, indique l'association. Pour inverser la tendance, AIDES insiste sur l'importance des dons pour garantir l'accès de tous à la prévention, au dépistage et aux traitements. **+ d'infos :** aides.org



AFM TÉLÉTHON
INNOVER POUR GUÉRIR

**8 ET 9
DÉCEMBRE
2023**

MUSCLE TON TÉLÉTHON

TOUS LES PROFITS SERONT REVERSÉS A L'AFM-TÉLÉTHON,
POUR FAIRE AVANCER LA RECHERCHE MÉDICALE.

VENDREDI 8 DÉCEMBRE
DE 19H A 0H AU SMJ
ESPACE NELSON-MANDELA

- Soirée gaming (Fifa et Mario) - Formule avec repas : 10 €.
- Formule soirée jeux sans repas : 6 €.

SAMEDI 9 DÉCEMBRE
DE 9H A 12H30
MARCHÉ ALIMENTAIRE, PARVIS PICASSO

- Vente de créations, de confitures, de livres (par l'association CLÉ) et de tickets de tombola

DE 14H A 18H
ESPACE LÉONARD-DE-VINCI, RUE AUGUSTE-RENOIR

- Défis sportifs – Prévoir une tenue adaptée
- Ventes de créations originales
- Animations (photobooth, vélo smoothie, personnalisation de tote-bags, trampoline...)
- Ventes aux enchères
- Tombola - Nombreux lots à gagner !
- Spectacle de danse des accueils de loisirs



Ville de
Montigny
Lès Cormeilles

Merci aux entreprises qui soutiennent l'évènement : Angelo, Ange, B&M, Bleu Libellule, Boulangerie des copistes, Burger King, Carrefour, CIC, Chris Ongles 95, Din's factory, Eden Park, Fnac, Grévin Paris, Jean-Louis David, Jump park Beauchamp, KFC, Kome, La Cabane de Marsepain, La Résidence, Le Palmier, Leroy Merlin, Les cheminées Toffin, Les Halles de l'Aveyron, Midas, Monceau fleurs, On air, Parapharmacie, Leclerc, Pharmacie des Francs, Pharmacie de la Patte d'oie, Pharmacie Galerie des 4 tulipes, Presto Pizza, Rogé Cavaillès, Sagéo, Sécuritest, Zoo de Thoiry.